



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

défense

Question écrite n° 63866

Texte de la question

M. Christian Bourquin attire l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur les propositions des mutuelles de France quant au droit à l'assurance incapacité, invalidité et décès. En effet, les mutuelles mettent en avant la nécessité de garantir, dans la loi, le droit à l'assurance incapacité, invalidité et décès pour toutes les personnes, quels que soient leur état de santé, leur handicap ou leurs revenus (en cas de surprime pour risque aggravé). Il souhaiterait connaître sa position sur cette question, les mesures qu'il envisage de prendre, sous quelles formes et dans quels délais.

Données clés

Auteur : [M. Christian Bourquin](#)

Circonscription : Pyrénées-Orientales (3^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 63866

Rubrique : Droits de l'homme et libertés publiques

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 juillet 2001, page 4082